



PROCES-VERBAL N° 8

Commission Régionale Calendriers, Compétitions et Homologation.

Réunion du : Jeudi 13 Septembre 2018

Présidence : M. FORNACCIARI Jean

Présent(s) : MM TARALLO André - GIULY Marcel - BASTIANI Ange et ROMBALDI Antoine

Absent(s) :

Excusé(s) : M. AIROLA Jean-Luc (CD)

Assiste(nt) :

1- COURRIER :

- ✚ Courrier commun de l'**E.F. BASTIA** et du **F.C. BASTELICACCIA**, (3° tour de la Coupe de France),

Suite à ce courrier, la Commission fait connaître :

- ✓ A compter du troisième tour de la Coupe de France, les dates sont imposées par la Fédération Française de Football.
- ✓ Pour le tirage de ce 3° tour, sont concernés les clubs de National 3 et les clubs régionaux.
- ✓ En application du règlement de la Coupe de France, lors du tirage, le sort à désigner le S.C. BASTIA (N3), l'A.S. PIEVE DI LOTA (R4) et l'A.S. STADE BASTIAIS (R4) comme club exempt de ce tour.
- ✓ Il aurait été souhaitable que l'E.F. BASTIA et le F.C. BASTELICACCIA soient représentés au tirage le jeudi 6 septembre 2018 à la Ligue Corse de Football, où la Commission a donné lecture du règlement, cela aurait pu éviter la polémique concernant la R4.

- ✚ Courrier de l'**A.S. VENACO**, (3° tour de la Coupe de France), lu et noté.

La Commission enregistre le forfait de l'A.S. VENACO en Coupe de France.

- ✚ Courrier de l'**A.S. CARGESE**, (3° tour de la Coupe de France), lu et noté.

Suite à l'indisponibilité du terrain de CARGESE, la rencontre A.S. CARGESE / AFA F.A aura lieu sur le terrain d'AFA et le club recevant étant l'A.S. CARGESE.

- ✓ La Commission charge l'A.S. CARGESE d'avertir les officiels de cette modification.

2- AFFAIRES :

AFFAIRE N°3 : Match n° 20689789 Journée 1 de R2. : F.C. BALAGNE 2 / AFA F.A du Dimanche 23 Septembre 2018 à 15 h 00 à MONTICELLO.

La Commission, vu le fax des deux clubs en date du lundi 10 Septembre 2018, demandant de jouer cette rencontre **le dimanche 23 Septembre 2018 à 15 h 00 sur le stade FAUSTIN BARTOLI à CALVI** :

- Donne son accord
- Charge le F.C. BALAGNE d'avertir les officiels de cette modification.

AFFAIRE N°4 : Match 3° TOUR CDF F.C. COSTA VERDE / GALLIA du dimanche 16 septembre 2018 à 15 h 00 à SAN NICOLAO.

La Commission, vu le fax des deux clubs en date du mardi 11 Septembre 2018, demandant de jouer cette rencontre **le dimanche 16 Septembre 2018 à 17 h 00 sur le stade JEAN OLIVESI à SAN NICOLAO** :

- Donne son accord
- Charge le F.C. COSTA VERDE d'avertir les officiels de cette modification.

AFFAIRE N°5 : Match n° 20689784 Journée 1 de R2. : G.F.C. AJACCIO 2 / F.C. BASTELICACCIA 2 du Dimanche 23 Septembre 2018 à 15 h 00 au Stade Ange CASANOVA à AJACCIO.

La Commission, vu le fax des deux clubs en date du jeudi 13 Septembre 2018, demandant de jouer cette rencontre **le dimanche 23 Septembre 2018 à 15 h 00 sur le stade JO BIGI à AJACCIO** :

- Donne son accord
- Charge le G.F.C. AJACCIO d'avertir les officiels de cette modification.

**3- HOMOLOGATION C.D.F. 2018 / 2019 T.P. DU DIMANCHE
02/09/2018.**

NUM	CLUB	SCORE	CLUB	Qualifiés
1	A.S. NEBBIU C.D.	2 à 1	E.C. BASTIA	A.S. NEBBIU C.D.
2	J.O. SARTENE	CRSR	C.A. PROPRIANO	
3	J.S. MONTICELLO	1 à 0	A.S. SANTA REPARATA	J.S. MONTICELLO
4	ORSU OMESSINCU	1 à 2	F.C. COSTA VERDE	F.C. COSTA VERDE
5	AFA F.A.	5 à 2 AP	E.P.O.R.S.	AFA F.A.
6	F.C. PRUNELLI	4 à 3	A.S. ANTISANTI	F.C. PRUNELLI
7	A.S. PORTO VECCHIO	1 à 2	J.S. BONIFACIO	J.S. BONIFACIO
8	A.S. CAPI CURSINU	1 à 2	A.J. BIGUGLIA	A.J. BIGUGLIA

4- TIRAGE 4° TOUR COUPE DE FRANCE 2018 / 2019 :

La Commission informe les clubs que le **tirage** du 4° tour de la Coupe de France 2018 / 2019 aura lieu le **lundi 17 Septembre 2018 à 18h30** au siège de la Ligue Corse de Football.
La Commission demande aux clubs qualifiés d'envoyer un représentant.